

EN VACANCES, JE TRIE AUSSI

EVEN ON HOLIDAY, I RECYCLE MY RUBBISH

AUCH HIER, ICH SORTIERE MEINEN MÜLL

IN VACANZA, RICICLO ANCHE

EMBALLAGES

PACKAGING
 VERPACKUNG
 IMBALLAGIO



VERRE

GLASS
 GLAS
 VETRO



PAPIER

PAPER
 PAPIER
 CARTA



Déchèterie



LE DÉPOT DE DECHETS AU PIED DES
CONTENEURS EST STRICTEMENT INTERDIT
ET PASSIBLE D'UNE AMENDE POUVANT
ATTEINDRE 450 EUROS

Déchèterie de l'Argentière-la-Bessée
ZA des Sablonnières
Rens. : 04 92 23 12 63

Horaires d'ouverture :
Du 1er novembre au 31 mars
Du mardi au samedi 8h-12h / 13h30-17h

Du 1er avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h
Le samedi 8h-12h / 14h-17h



Les idées reçues sur le tri de nos déchets



Même si je trie, tous les déchets sont mélangés. **FAUX**

Même si ce sont les mêmes camions, ils collectent les déchets séparément (emballages, papier, verre, carton, ordures ménagères) pour être transférés vers les filières de traitement ou de valorisation correspondantes.



Je paie déjà des factures sur les ordures ménagères, je ne vais pas en plus trier mes déchets ! **FAUX**

Trier permet de contenir l'augmentation du coût du traitement des déchets.

En effet, enfouir les « ordures ménagères » coûte aux collectivités.

A l'inverse, les déchets recyclables triés sont vendus par les collectivités à différents repreneurs, ce qui allège nos factures.



Je peux imbriquer les emballages les uns dans les autres ou les enfermer dans un sac. **FAUX**

Le centre de tri des emballages, implanté à Manosque, ne permet pas d'ouvrir les sacs fermés ni de séparer les emballages imbriqués les uns dans les autres.

Ces emballages ne seront pas valorisés et rejoindront les déchets non recyclables pour être enfouis... Jetez-les en vrac !



De toute manière, les ordures ménagères sont triées après la collecte. **FAUX**

Aucun tri n'est effectué sur les déchets déposés dans les bacs « Ordures Ménagères ». Ils sont directement déchargés et enfouis à Ventavon (à 100km).



Un emballage doit être lavé avant d'être trié. **FAUX**

Les professionnels du recyclage se chargent de les nettoyer.

Aussi, osez mettre les emballages souillés qui sont aujourd'hui recyclables ! (bouteille d'huile, carton de pizza, ...)



En 2025, tous les plastiques triés seront recyclés ! **VRAI**

C'est un objectif de loi : 100% des plastiques seront recyclés dès 2025.

Aujourd'hui, trier permet de :

- Valoriser les déchets déjà recyclables,
- Développer de nouvelles méthodes de valorisation,
- Supprimer du marché ceux non recyclables,
- Créer de nouveaux emballages recyclables de substitution.

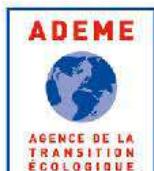
Trions mais surtout réduisons nos déchets quotidiens polluants pour laisser une terre habitable à nos enfants !

Financé dans le cadre du CPER



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité



+ d'info ? smitomga.com ou 04 92 45 59 92

CC Pays des Ecrins : 04 92 23 11 17

CC Guillestrois-Queyras : 04 92 45 04 62

Le meilleur déchet reste celui qui n'est jamais produit...

MÉMO TRI

Toutes vos questions au 04 92 45 59 92 ou sur smitomga.com



EMBALLAGES

Tous les emballages aux emballages !



COMPOSTER



Epluchures fruits et légumes

PAPIERS



Papiers, enveloppes, prospectus, magazines et journaux

VERRE



Bouteilles et bocaux en verre

CARTONS



Dans une borne appropriée de votre commune sinon en déchèterie !



LES AUTRES DÉCHETS :

à répartir dans les différentes filières de tri en déchèterie

ou

mettre dans un sac de 30L et le déposer dans un bac à «déchets non recyclables»